

SOMMAIRE

- ◆ Éditorial
- ◆ Il ne reste qu'un an
 - ◇ Le choc de l'annonce
 - ◇ Un an plus tard
 - ◇ Les mesures pour vider le GAMF
 - ◇ Une région d'entraide
 - ◇ Un suivi serré
- ◆ Et dans les autres régions...
 - ◇ La méthode Mauricie-et-Centre-du-Québec
- ◆ Des nouvelles de l'APSS
- ◆ En provenance du GAMF/GACO de Laval
- ◆ Vœux de bonne année!



ÉDITION SPÉCIALE

ÉDITORIAL du chef du DRMG

Le Département régional de médecine générale (DRMG) de Laval a décidé de faire un Info-DRMG « Édition spéciale », car nous sommes à un an de l'échéance de notre entente intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux (FMOQ-MSSS) pour éviter l'application des articles de la loi 20 qui touchent la première ligne médicale.

De bonnes nouvelles dans la tourmente qui nous affecte **tous**. Notre taux d'assiduité régional ne cesse de s'améliorer. Au 15 novembre 2016, la région était à 79,1 %, une augmentation de près de 5 % depuis mai 2015. Bravo, les efforts de fidélisation de notre clientèle que nous avons mis sur pied portent fruit.

Pour ce qui est de l'inscription, les groupes de médecine de famille (GMF) de Laval ont inscrit près de 20 000 patients entre septembre 2015 et novembre 2016. Actuellement, environ 70 % de la population lavalloise est inscrite à un médecin de famille.

Notre défi reste de « vider le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) » d'ici un an. Au 2 décembre 2016, près de 15 000 clients restent inscrits alors qu'ils étaient près de 18 000 en septembre 2016. L'effort collectif d'inscriptions doit se poursuivre. Le DRMG de Laval suivra rigoureusement l'atteinte des cibles qui ont été fixées à l'automne pour les inscriptions du GAMF tant pour les GMF que pour les cibles individuelles fixées à certains médecins du territoire.

À ce rythme, nous allons y arriver.

Ayez confiance et ne méngez pas vos efforts!

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Jacques Blais, M.D.
Chef du DRMG de Laval

IL NE RESTE QU'UN AN

L e choc de l'annonce

Tout le monde se souvient du jour de l'annonce concernant la Loi 20 qui devrait être en application en janvier 2018. Deux cibles avaient été déterminées, soit :

- 85 % de la population inscrite ou vider les guichets d'accès à un médecin de famille;
- Le taux d'assiduité atteigne 80 %.

Si les médecins réussissent, la Loi 20 sera abrogée, c'est-à-dire qu'elle ne s'appliquera jamais.

S'ils échouent la Loi 20 s'appliquera durant un temps indéterminé.....

U n an plus tard

ACCÈS AUX SERVICES MÉDICAUX DE PREMIÈRE LIGNE — PROGRÈS À CE JOUR

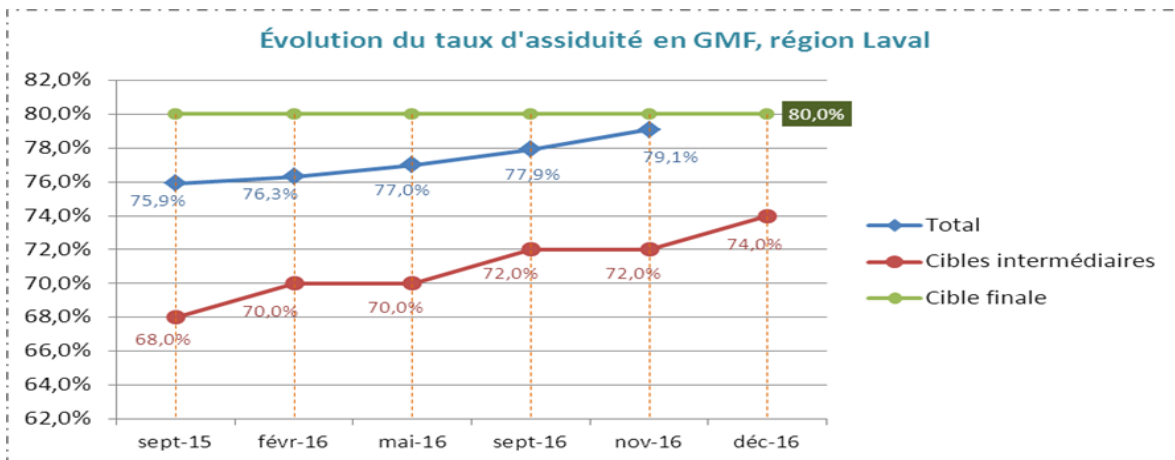
ÉVOLUTION DU TAUX D'ASSIDUITÉ EN GMF DE LAVAL : UN BILAN POSITIF

79,1 %
Taux d'assiduité en GMF de Laval

74 %
Cible visée au 31 décembre 2016

80 %
Cible visée au 31 décembre 2017

À la lumière des résultats obtenus depuis septembre 2015 jusqu'en novembre 2016, nous constatons que les efforts déployés par les médecins en GMF de Laval ont porté des fruits. Le taux d'assiduité global a enregistré une progression de 3,2 points, passant de 75,9 à 79,1 %. Il a dépassé largement les cibles intermédiaires et s'approche de la cible finale de 80 % établie pour 31 décembre 2017. Voilà une donnée des plus encourageantes.



IL NE RESTE QU'UN AN (suite)

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE FAMILLE : DES EFFORTS ENCORE REQUIS

POURCENTAGE DE LA POPULATION INSCRITE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE FAMILLE

69,85 %
Pourcentage
des Lavallois
inscrits à un
médecin de
famille

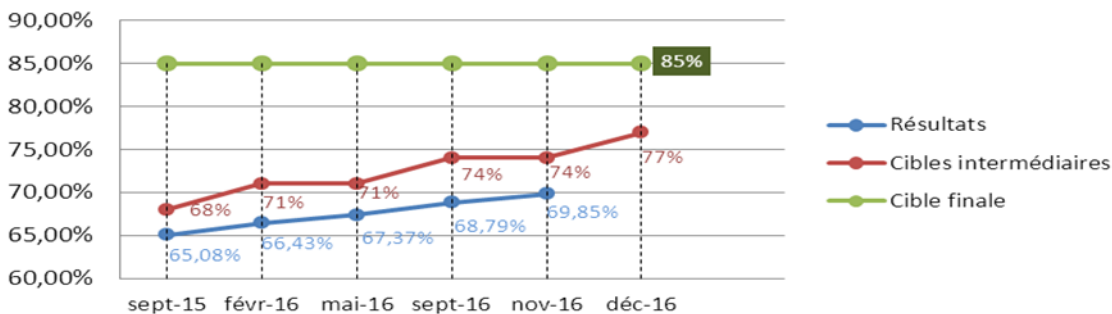
77 %
Cible visée
au 31 dé-
cembre 2016

85 %
Cible visée
au 31 dé-
cembre 2017

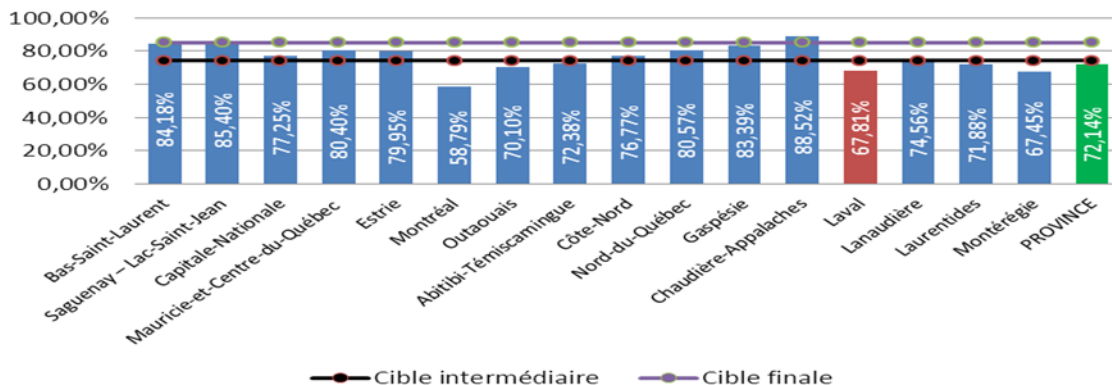
Dans la région de Laval, 288 104 personnes sont inscrites auprès d'un médecin de famille, soit environ 70 % de la population. Néanmoins, les cibles d'inscription intermédiaires ne sont pas atteintes. Malgré l'augmentation de 4,77 points enregistrée depuis septembre 2015, l'écart par rapport à la cible établie au 31 décembre 2017 reste important.

L'objectif d'inscription demeure prioritaire pour la prochaine année d'autant plus que le pourcentage d'inscription des Lavallois auprès d'un médecin de famille ne se compare pas avantageusement à la plupart des régions du Québec. Il affiche un résultat inférieur à la moyenne provinciale, mais se compare favorablement à Montréal et à la Montérégie.

Évolution du % de la population inscrite auprès d'un médecin de famille, RLS de Laval



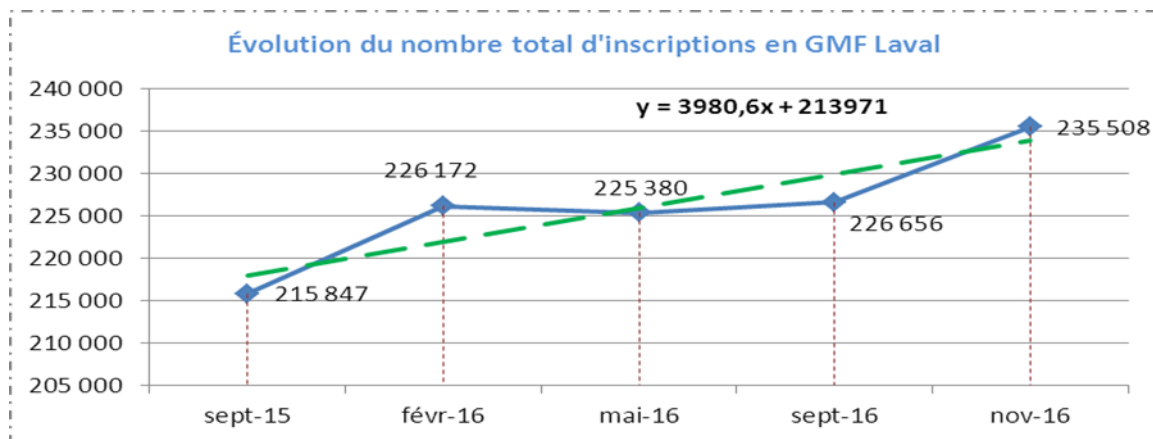
Comparatif du % de la population inscrite, Laval et autres régions du Québec, 30 juin 2016



IL NE RESTE QU'UN AN (suite)

NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE FAMILLE EN GMF DE LAVAL

Bien que le nombre d'inscriptions en GMF de Laval ait augmenté de 9 % (19 661 inscriptions nettes) par rapport aux résultats du mois de septembre 2015, les médecins sont encouragés à intensifier l'action d'inscription en ciblant la population enregistrée au GAMF.



GUICHET D'ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE: QUELQUES STATISTIQUES À LAVAL

Le GAMF a été lancé en avril 2016. Il ne s'agit pas d'un outil parfait, mais son fonctionnement est en constante amélioration. En date du 2 décembre 2016, près de 15 000 personnes orphelines étaient en attente sur la liste de Laval pour être prises en charge par un médecin de famille.

Personnes (en nbre et %) enregistrées en attente d'inscription auprès d'un médecin de famille	Date	Type de priorité					Total
		A	B	C	D	E	
RLS Laval	02-déc-16	1 0,06%	349 2,3%	2 872 19,2%	2 489 16,6%	9 234 61,7%	14 945

Soulignons que la participation de tous les médecins à l'effort collectif d'inscription constitue un facteur important de réussite.



Comment recevoir un grand nombre de patients?

Pour le moment, un médecin peut générer un maximum de trois listes de dix patients à la fois. Une fois une liste épuisée, il peut en générer une autre. Pour le médecin voulant un plus grand volume de patients, il faut communiquer avec l'équipe du guichet du CISSS de Laval au 450 627 2530, poste 64267. Une liste en attribution particulière sera faite pour vous. Avant de faire la demande, assurez-vous d'évaluer votre capacité pour offrir les rendez-vous.

IL NE RESTE QU'UN AN (suite)

Les mesures pour vider GAMF

Devant l'urgence de la situation plusieurs DRMG ont décidé de prendre des mesures afin de réaliser l'objectif de vider le GAMF.

La région de Laval a été une des premières régions à mettre en place ces mesures. Le DRMG de Laval a constaté que si chaque médecin en GMF avait un minimum de 500 patients inscrits, le guichet se viderait de lui-même.

Fort de cette constatation, le DRMG de Laval en collaboration avec l'Association des médecins omnipraticiens de Laval (AMOL) et le coordonnateur du guichet a fixé des cibles à chaque GMF en fonction du nombre de médecins qui n'avaient pas atteint 500 patients inscrits.

Une région d'entraide

Certains GMF avaient des cibles assez élevées alors que d'autres n'en avaient aucune.

Dans un geste d'entraide, les GMF qui n'avaient pas de cibles d'inscriptions acceptèrent de prendre une cible minimale afin d'aider les autres qui ont vu diminuer d'autant leur cible.

Une clinique non GMF, la Clinique Accueil Santé, accepta elle aussi de faire sa part et se fit fixer une cible de 500 patients à prendre dans le GAMF.

Un suivi serré

Le plan d'action du DRMG de Laval étant basé sur la bonne volonté des médecins, un suivi serré s'impose.

Ainsi, chaque médecin ayant moins de 500 patients a reçu une lettre lui fixant sa cible personnelle à atteindre. À ce jour, seulement 20 % des médecins ciblés ont transmis au DRMG les tableaux de suivi remplis. La compilation des données se poursuit. L'analyse des résultats sera présentée lors du prochain numéro du bulletin Info-DRMG.

Si certains médecins ne répondent pas à l'appel, ils pourraient être interpellés personnellement par le chef du DRMG, le président de l'AMOL et par la haute direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval.

Si le DRMG constate que la majorité ne répond pas, des mesures différentes, calquées sur d'autres régions seront alors mises en place à partir de janvier 2017.

ET DANS LES AUTRES RÉGIONS

Toutes les régions du Québec sont présentement à réfléchir à un mode de gestion permettant de vider leur GAMF.

La solution privilégiée à date est celle développée par la région de la Mauricie-et-Centre-du-Québec.

Cette région a décidé que chaque médecin devrait participer à vider le GAMF selon certains critères.

La méthode de la Mauricie-et-Centre-du-Québec
De façon périodique, le GACO de cette région envoie une liste de patients présélectionnés aux médecins désignés afin qu'ils donnent un rendez-vous et en assurent le suivi.

Ainsi, les médecins ayant moins de 500 patients se voient assignés les patients les plus lourds soient les classes A et B et ceux qui ont plus de 1 000 patients, les patients les moins lourds soient les classes D et E.

Attribution selon la strate		Priorité attribuée
Nombre de patients inscrits	Attribution	
0	12	2A,2B,4C,2D,2E
0-demi (AMP mixtes)	6	2A, 2B,1C,1D,ou 1E
1-300	5	1A,1B,2C,1dou 1E
301-750	4	1A,1B,1C,1D
751-1 250	3	1A,1C,1D
1 251-1 750	2	1A, 1C
1 751-2 200	1	C

ET DANS LES AUTRES RÉGIONS (suite)

Les médecins ont été répartis en deux groupes. Les médecins qui ont entre 0 et 750 patients recevront une attribution toutes les semaines. Ceux qui ont entre 751 et 2 200 patients recevront une attribution aux deux semaines.

Les médecins qui ont une obligation de prendre 500 patients en charge dans la première année de leur pratique recevront 12 patients par semaine.

Sont exclus les médecins qui ont plus de 2 200 patients ou ont plus de 35 ans de pratique.

Une fois la liste de la clientèle assignée à un médecin, celle-ci devient la responsabilité du médecin et non du guichet. Si un patient n'est pas rejoint à deux reprises ou ne se présente pas, le médecin devra l'identifier comme refusé dans le système GAMF.

Cette méthode a été partagée entre toutes les régions du Québec et certaines vont penser à y adhérer. Ce sera notamment le cas de la région des Laurentides qui songe sérieusement à appliquer cette méthode dès janvier 2017.

DES NOUVELLES DE L'APSS

L'APSS est la nouvelle façon de référer aux médecins spécialistes. Elle a été mise en place afin que ceux-ci puissent répondre aux articles de la Loi 20 les concernant.

À ce jour, neuf spécialités ont déterminé des méthodes harmonisées de référence par un guichet unique appelé Centre régional de demandes de services (CRDS) LLL pour les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

En janvier 2017, d'autres spécialités suivront et d'ici un an la totalité devrait suivre cette nouvelle méthode de fonctionnement.

Un comité de vigie a été mis sur pied et le Dr Bruno l'Heureux a accepté d'être le représentant du DRMG de Laval.

La tâche dévolue au Dr L'Heureux sera de réviser les problématiques rapportées au CRDS LLL et de faire le suivi des décisions prises auprès de ses collègues.

Son rôle n'est cependant pas de recevoir pour le comité les problématiques rencontrées avec l'accès priorisé aux services spécialisés (APSS)

Pour cela, il existe un numéro de téléphone que tous peuvent utiliser afin de souligner un problème quelconque. Ce numéro est le 1 844 975-5943 (sans frais).

N'hésitez pas à vous en servir afin de permettre aux personnes en place de corriger les situations qui posent problèmes et améliorer ainsi notre centre de référence.

EN PROVENANCE DU GACO DE LAVAL

Bonjour à tous,

J'assurerai l'intérim comme responsable du GACO à la suite de l'absence imprévue du Dr Martin Archambault.

J'ai accepté ce poste par intérêt pour la population lavalloise à la recherche d'un médecin de famille, par souci pour mes collègues médecins de famille menacés par la loi 20 et par amitié envers Martin.

Nous savons que nous devons tous inscrire de nouveaux patients. Nous devons le faire par le GAMF afin de le vider et répondre ainsi aux exigences de notre entente.

Vos représentants du DRMG de Laval et de l'AMOL vous ont bien informés des enjeux.

Le GAMF s'est amélioré et continuera à le faire au cours des prochains mois.

Il est aussi très intéressant de voir de nouveaux patients. Ces derniers sont bien souvent très heureux de nous rencontrer en tant que nouveau médecin de famille. Je vous encourage tous à vous créer des listes et à inscrire.

Je vous transmettrai les informations pertinentes concernant le GAMF au fil du temps.

Ensemble nous réussissons!

France De Carufel



Vœux de bonne année!

Les membres du comité directeur du DRMG de Laval sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2017.

Au plaisir de vous revoir prochainement lors de nos événements et de nos réunions.

Les membres du comité directeur du DRMG de Laval



Membres du comité directeur du DRMG de Laval

Dr Jacques Blais
Chef du DRMG de Laval
GMF Ste-Dorothée

Dr François Vachon
GMF Médi + Centre Chomedey

Dre Geneviève Côté
Clinique Accueil Santé de Laval

Dre France De Carufel
GMF des Boisés-Jolibourg

Dre Line Desrosiers
CLSC du Marigot (UMF)

Dre Chantal Dufresne
Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Dre Anne-Marie Saey
Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Mme Caroline Barbir
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Dre Pauline Couture (médecin-conseil au DRMG)
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Dre Ève Riopel (observateur)
Hôpital de la Cité-de-la-Santé

Département régional de médecine générale (DRMG)

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
800, boul. Chomedey, Tour A, Laval (Québec) H7V 3Y4
Téléphone : 450 978-2121, poste 2018
Courriel : drmg.laval@ssss.gouv.qc.ca

Dr Jacques Blais, chef du DRMG de Laval



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1927-0151 Info-DRMG Laval (imprimé)